L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 13 JUIN.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

Affaires d'Angleterre.

Nous lisons dans le *Phare de la Loire* :

En Angleterre, on vient de publier le rapport de la commission instituée pour l'enlèvement des ouvrages de défense des côtes. On se souvient qu'au lendemain même de l'accord dont la conclusion de traité de commerce fut le résultat, le parlement de Londres décrétait que les côtes de la Grande-Bretagne n'étaient pas en état de défense. Cette brusque panique dut paraître au moins étrange. Un moment il sembla époque où nous voyons cependant qu'on s'étonne, on dénie que c'est la côte du Sud, depuis Londres jusqu'à Portsmouth qu'il est indispensable de fortifier. La Chambre des Communes vote tous les crédits que demande lord Palmerston. Les entrepreneurs se frottent les mains de jubilation, on passe des marchés d'engins et de matériaux et voilà des milliers d'hommes à l'œuvre, creusant des tranchées, on dresse des redoutes, on hale, le sable, le mortier, les briques, les pierres de taille arrivent de tous côtés sur les quais et se transforment en bastions, en murs à meurtrières, en casemates, en forts reliés et détachés.

Pendant ce temps, les hommes de 20 à 40 ans se seraient animés d'une ardeur belliqueuse qui sommeillait depuis un demi-siècle et formant une armée de volontaires avec infanterie, cavalerie, génie, artillerie. Les avocats auxiliaires jugeant le sens des inscriptions et rédigeant en compagnie qui prennent le titre de "Fils du diable."

Voilà deux ans que cette farce dure et l'on s'aperçoit aujourd'hui qu'elle coûte 10 millions sterlings (250,000,000 francs). Et pour les mathématiciens, les savants en X découvrent qu'il faut encore 3 millions sterlings pour entretenir ces fortifications, les mettre en rapports avec les perfectionnements de la balistique, combler les lacunes, élever sur les forts un système de petits forts en tournant sur eux-mêmes, etc.

Nos correspondants de Londres constatent que l'heure de la réaction a sonné. Dans leur opinion et dans celle de beaucoup de gens, on aurait pu économiser sur la dépense de ces forts inutiles parce que des torpilles sont bien plus dangereuses pour les vaisseaux qui approchent des côtes, que ces forts qui sont exposés eux-mêmes à la destruction, conséquence presque certaine des feux de l'ennemi. La meilleure défense contre une flotte assaillante, dit-on, malgré tout, c'est une autre flotte, et si une armée venait à opérer un débarquement, c'est une armée de terre qu'il faut lui opposer.

Ces observations n'empêchèrent probablement pas le gouvernement britannique de pousser activement les travaux commencés, tant il est vrai qu'un ensemble d'événements impérieux pourra seul avoir raison de ce préjugé des armes inutiles qui désole l'Europe et la met à la merci du premier fou dont l'ambition peut d'un jour à l'autre mettre le feu à la traînée de poudre qui fait de la liberté disparu quelque jours de souffle puissant.

(*Suite du prod. JUDICIAIRE de L'INDÉPENDANCE.*)

Paris, 20 mai.

On a eu fort à faire, il y a quelques semaines, à la nouvelle que des vols avaient été commis dans des magasins par des femmes appartenant au monde et même à la bonne compagnie. Aujourd'hui, la Chambre juge deux de ces femmes, mademoiselle et madame Dalpuget, la mère et la fille. La mère a 40 ans, la fille en a 21. Cette fille qui volait, c'était la mère qui la poussait, le moindre tentation irrésistible. Toute réflexion est inutile : bornons nous à la reproduction textuelle du débat. Indiquons toutefois que Mme Dalpuget est veuve d'un officier supérieur, qu'elle a tenu elle même un emploi dans la Maison impériale, au château de Versailles, et qu'elle a dû naturellement posé bien haut, pendant longtemps, le fait que nous allons faire connaître.

On appelle la cause : le président public contre la dame et la demoiselle Dalpuget, prévenues de vols commis dans des magasins de nouveautés.—Les prévenues se répondent pas à l'appel de leurs noms, il est donné défaut contre elles. Les témoins sont successivement appelés :

M. Laforest, commis aux *Villes de France*.

Je soussigné pour les avoir vues sortir de chez Pagon la dame Dalpuget et sa fille, chargées des étoffes de la maison, mais si elles venaient souvent et faisaient ployer beaucoup de marchandises, elles n'achetaient presque jamais, elles achetaient fort peu de chose, et étaient toujours des échantillons à rapporter.

Elles étaient, du reste, très polies, se qui n'empêchait que j'avais conçu des soupçons. Plusieurs fois après leur départ il m'était arrivé de chercher des pièces de soieries, mais, malgré toutes mes recherches, je ne les retrouvais plus, je ne rappelle nullement une pièce de satin noir de plus de 10 mètres, dont la disparition était restée inexplicable.

Les 3 mars dernier, ces dames sont encore venues à la maison, la fille accompagnant toujours la mère, mais se tenant ordinairement à quelque distance d'elle. Elles se dirigèrent vers les robes des voleries. J'avertis alors mon chef de rayon, lui rappelant les mauvaises impressions que m'avaient réservées, "Cela ne peut pas, me dit-il, passez vous au fond de compteur et surveillez."

Les dames commencèrent par se faire montrer un grand nombre de pièces de soieries, une douzaine de pièces environ; puis, lorsque le comptoir se trouva encombré, elles exhibèrent un petit échantillon, elles voulaient la moitié de cette pièce, c'est échantillon. Le chef de rayon m'ordonna de chercher la pièce qui lui avait indiquée : je vis alors la jeune personne, qui déjà avait fait de cette même pièce de soierie un petit échantillon, elle prenait une petite coupure et le glissait dans son manteau.

Depuis l'entrée de toute ces dames jusqu'à cette dernière scène, elles utilisèrent une douzaine de pièces de soierie.

Le président, au témoin — Vous avez parfaitement vu le mouvement que vous venez de indiquer, la mère poussant la fille du coude ?

Le Témoin — Oh ! parfaitement, et je vois encore la jeune fille : elle était fort pâle lorsqu'elle prit la pièce..... Je me rapprochai alors du comptoir, on invita ces dames à passer au bureau du chef, elles prétendirent de nouvel que je les prenais pour des voleuses, mais elles finirent par avouer.

M. Mayer, représentant de la maison *Bon Marché* à la date de février 1868, le représente que la maison Hoerlick vint nous montrer un jour nouvel qui lui avait été dépouillé pour le compte. Après de minutieuses recherches on constatait que ce manchon qui sortait de la maison n'était pas sorti par une vente. Cette circonstance constatée que nous nous rendîmes M. Cendrier auprès de la dame qui accompagnait les dames Dalpuget pour leur remettre le manchon dont on avait été volé. Cette dame déclara d'abord et fait par nous être qu'elle ne connaissait d'une personne qui n'a pas été volée.

Le